

Les conduites addictives

Quizz de <http://www.drogues-info-service.fr/>

Mesurez-vous bien les risques ?

Que l'on soit ou non usager de drogue, il est très utile de connaître les risques.

Mesurez-vous bien les risques ?

► **1. Vous avez pris un comprimé d'ecstasy il y a une demi-heure et vous ne ressentez toujours aucun effet, vous vous dites (2 pts) :**



« Je me suis fait avoir, ce comprimé ne contient pas d'ecstasy » et vous en reprenez un autre



« Je vais boire de l'alcool pour accélérer la montée »



« Une demi-heure sans ressentir d'effet cela peut être trop court, j'attends encore une demi-heure pour voir si quelque chose se passe »



« Je n'en reprends pas, tant pis si je ne ressens rien ce soir »

► **2. Après avoir pris du L.S.D. un de vos amis se sent mal, il est très anxieux et agité. Votre première réaction est (1 pt) :**



« C'est normal, avec le LSD on passe toujours par des phases comme cela, cela va passer, il suffit d'attendre un petit peu »



« Ce n'est pas normal, il faut que j'appelle les secours »



« Il fait un bad trip, je vais lui proposer de fumer un joint pour que ça passe »



« Il fait un bad trip, il faut que je l'aide : je décide de rester à ses côtés, je lui parle calmement en lui expliquant que cela va passer, qu'il n'a rien à craindre »

► **3. Ce soir vous êtes invité à l'anniversaire de votre meilleur ami qui fête ses 18 ans, quelques mois après vous. Il y aura de l'alcool, vous estimez que pour faire la fête (2 pts) :**



Vous pouvez vous limiter à un verre ou deux, de toute façon c'est votre consommation habituelle lors d'une fête.



C'est une fête exceptionnelle, vous vous laisserez peut-être aller à boire trois ou quatre verres.



Vous ne vous fixez aucune limite, vous saurez bien quand vous arrêter.

► **4. Vous vous rendez à cette fête en voiture (2 pts) :**



Vous vous accordez deux verres, pas un de plus



Vous ne buvez pas d'alcool et ne consommez aucune autre drogue



Vous êtes bon conducteur et vous tenez très bien l'alcool, en plus vous n'avez que quelques kilomètres à faire, il n'y a aucun risque à rentrer en voiture

► **5. En rave party, on vous propose de l'héroïne à sniffer pour gérer la descente des stimulants (cocaïne, ecstasy,...) que vous avez consommés, vous vous dites (1 pt) :**

« C'est l'occasion ou jamais, j'en entends tellement parler, je ne risque rien en la sniffant, ce n'est pas comme si je me piquais »

« La descente est de plus en plus dure, je ne risque rien à essayer une fois »

« Non merci, pas pour moi »

► 6. Lors d'une soirée, les « joints » et les « bangs » (pipes à eau) de cannabis tournent. A un moment, les deux vous sont proposés en même temps. Vous choisissez quoi ? (2 pts)

Les deux, ce n'est pas tous les jours que ça se produit !

Le joint, parce que c'est moins fort

Le bang, parce que l'eau filtre les particules nocives

Rien, j'ai déjà bu de l'alcool avant

► 7. Toujours lors de cette soirée, des invités apportent un gâteau. Il s'agit en fait d'un « space cake », ou gâteau fabriqué à partir de cannabis. Que faites-vous ? (2 pts)

Vous vous ruez sur eux pour avoir une part, vous êtes curieux de savoir ce que ça fait

Vous en prenez un petit bout et attendez de voir ce que ça fait, vous n'en avez jamais pris

Au bout d'une demi-heure sans ressentir d'effets, vous vous apprêtez à en reprendre

Vous n'en prenez pas, car vous ne savez pas ce que ça fait

► 8. Vous n'avez jamais fumé de cigarettes et comptez bien ne jamais le faire. En revanche vous fumez la chicha, avec un narguilé, parce que (1 pt) :

La chicha, tabac parfumé, ne contient pas de nicotine et ne provoque pas de dépendance

Le narguilé refroidit la fumée et retient les goudrons du tabac grâce à son réservoir d'eau : c'est beaucoup moins dangereux pour les poumons que la cigarette

C'est un moment de convivialité entre amis que vous appréciez à l'occasion

LES CONDUITES ADDICTIVES

Obj : être capable de lister les risques ainsi que les conséquences sur la santé d'une conduite addictive

1-Notions

- Retrouvez les principales drogues ainsi que les définitions de :
 - Drogues psycho-actives :
 - Dépendance psychologique



Ne laisse pas la drogue contrôler ta vie !

Les **effets** psychiques et physiques que provoquent les **drogues** sont bien trop dévastateurs par rapport à la toute petite dose de bien-être qu'elles procurent, et cela même pour les personnes qui se sentent mal dans leur peau. On ne peut pas laisser cette petite fenêtre furtive de " bonheur " prendre le contrôle de la vie.

Effets et dangers des drogues

Le propre des **drogues** psycho actives est de provoquer des dépendances psychologiques (comme c'est le cas du cannabis) et physiques. La vie de l'usager et/ou celle d'autrui sont mises en **danger**, comme c'est le cas avec l'alcool au volant (1.200 tués par an en France) sans parler des risques pour la santé ni de la dégradation, voire de l'anéantissement des relations sociales et professionnelles.

Le cannabis

Il entraîne des difficultés à mener des activités physiques ou intellectuelles et peut conduire à une dépendance psychologique et à la schizophrénie.

La cocaïne

Elle provoque à court terme une accélération de la respiration et du rythme cardiaque, et à long terme une forte dépendance psychologique et un état proche de la psychose paranoïde.

L'ecstasy

Il peut causer agitation, anxiété, hallucinations et, éventuellement, dépression grave et pertes de mémoire.

<http://www.e-sante.fr/>

2-Conséquences

a) Conséquences immédiates et à long terme

A partir de ces affiches et de ces documents, retrouve :

- Comment varie la consommation de drogue et qui sont les plus touchés ?

La banalisation de l'alcool, des cigarettes et du cannabis...

D'après l'INSEE, 24 % des adolescents ont déclaré fumer en 2000. Depuis, ce chiffre baisse lentement. Il y a plusieurs raisons. Tout d'abord, l'augmentation des prix du tabac pousse à diminuer sa consommation. De plus, le tabac se généralise de plus en plus et provoque moins d'attrait.

L'alcool, lui, se banalise de plus en plus. D'après une étude du SOFFRES, la prise d'alcool chez les jeunes diminue de manière constante, mais l'âge aussi. De plus, il y a une forte augmentation de l'achat d'alcool par des mineurs le week-end.

Quant au cannabis, on estime qu'entre 2007 et 2008, le nombre de consommateurs a augmenté de 37%, entraînant une banalisation de cette drogue. A 17 ans, un ado sur 2 a déjà fumé du cannabis, contre 1 sur 10 à 15 ans.

Alors que ces 3 drogues deviennent de plus en plus communes, d'autres attirent de plus en plus les jeunes. <http://www.france-jeunes.net>

- Quelles sont les conséquences immédiates et à long terme ?



b) Conséquences pénalesQuelles sont les conséquences pénales en cas d'usage ?**Le délit d'usage de stupéfiants**

« User » de stupéfiants signifie en consommer. L'usager de stupéfiants est donc celui qui consomme un produit stupéfiant. La détention de petites quantités de produits stupéfiants y est souvent assimilée par l'autorité judiciaire, de même que la culture de *cannabis* lorsqu'elle est destinée à une consommation personnelle. Il en est de même également avec les produits stupéfiants qui sont utilisés dans le cadre de conduites dopantes (recherche de la performance tant professionnelle qu'intellectuelle ou sportive).

Quelques notions de politiques pénales**Les peines encourues**

Les sanctions réellement prononcées varient grandement. En effet, les magistrats tiennent compte de la situation personnelle de l'usager et disposent de nombreuses options pénales.

Les peines principales.

L'usager encourt un an d'emprisonnement, 3 750 euros d'amende ou l'une de ces deux peines seulement.

Cette peine peut être portée à 5 ans d'emprisonnement et/ou 75.000 euros d'amende lorsqu'elle a été commise dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public, ou par le personnel (y compris intérimaire) d'une entreprise de transport terrestre, maritime ou aérien, de marchandises ou de voyageurs exerçant des fonctions mettant en cause la sécurité du transport.

<http://www.drogues.gouv.fr>

"Nul n'est censé ignorer la loi", la formule est bien connue. Il est temps pour vous de voir si vous êtes bien informé.

Le jeu de loi**► 1. La loi française interdit l'usage de cannabis**

Mais elle autorise la détention jusqu'à cinq grammes



Non ! L'usage est autorisé depuis 1970



Et aussi la détention ou la culture

► 2. Pour usage de cannabis, la peine maximale encourue est :

Un an de prison et 3750 euros d'amende



Rien du tout !



Le retrait du permis de conduire ou la confiscation du scooter

► 3. La vente d'alcool est interdite aux mineurs :

Vrai



Faux

► 4. Selon la loi, faire pousser du cannabis sur son balcon est passible de :

Une simple amende quand on possède moins de cinq pieds de cannabis



Les mêmes peines que pour usage



20 ans de prison et 7 500 000 euros d'amende

► 5. Vendre des stupéfiants, c'est-à-dire faire du deal, c'est interdit mais les donner ou les partager avec ses amis, c'est légal :

- Vrai
 Faux

► 6. Il est interdit de fumer du tabac dans les établissements scolaires mais cela ne concerne que les bâtiments, pas les cours ni les espaces verts :

- Vrai
 Faux

► 7. Un(e) adolescent(e) de 16 ans est surpris(e) en train de fumer du cannabis par un officier de police, celui-ci peut :

- L'interpeller et le placer en garde-à-vue
 Fumer avec elle/lui
 L'ignorer

► 8. Un(e) automobiliste qui introduit des stupéfiants sur le territoire français est contrôlé(e) par les Douanes à la frontière :

- Elle/il n'est pas inquiété(e)
 Ce n'est pas possible, il n'y a plus de douane aux frontières
 Elle/il peut se voir confisquer son véhicule

3-Prévention

Qui fait quoi ?



Pour tout connaître des acteurs de la lutte contre la drogue et la toxicomanie.

Être aidé

En parler à un professionnel



Rencontrer un professionnel

Trouver les coordonnées d'une Consultation jeunes consommateurs



**Recherche
géographique**

16 ans déjà dans la cam aidez moi -

bonjour a tous !

excuse moi, mais cela na pas grand chose a voir avec votre discussion mais j ai juste besoin d'aide.

Je suis un gamin de 16 ans qui fume en "masse" pour mon âge, le problème et que depuis trois moi je viens de commencer a taper du speed régulièrement et pris énormément de champis ce printemps, je commence sérieusement à angoisser je ne peut pas en parler à mes amis car ils ne sont pas au courant de tout ça, seulement à mon frère et qui ne fait que m'engueuler , donc pas la bonne personne avec qui en parler. J ai peur j ai l impression que je commence à faire vraiment de la merde et j'aimerais justement un soutien...

aidez moi svp



forum <http://www.drogues.gouv.f>

- Que proposez vous comme solutions pour aider cet internaute?
- Que pouvons nous mettre en place pour aider les jeunes ?